

Émission : 19-03-2020

Mise à jour : 02-10-2020

Directive ministérielle DGAPA-002

Catégorie(s) :
 ✓ Niveaux de soins alternatifs
 ✓ Urgence
 ✓ Centre hospitalier

Mise à jour du plan de délestage NSA

**Remplace la
directive émise le
19 mars 2020
(non codifiée)**

Expéditeur :	Direction générale des aînés et des proches aidants (DGAPA)
--------------	---



Destinataire :	<ul style="list-style-type: none"> – Tous les CISSS et les CIUSSS <ul style="list-style-type: none"> • Direction SAPA • Répondant NSA • Direction des services professionnels • Département régional de médecine générale – Établissements non fusionnés – Établissements COVID-19 désignés
----------------	---

Directive	
Objet :	<p>Considérant la situation de pandémie COVID-19, le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) doit s'adapter au contexte exceptionnel afin de prévenir et limiter l'impact de la pandémie sur le traitement des autres maladies et sur l'ensemble du système de santé et de services sociaux.</p> <p>C'est dans ce contexte que vous trouverez ci-joint le <i>Plan pour soutenir la gestion des trajectoires pour la sortie des usagers en niveau de soins alternatif (NSA) dans les centres hospitaliers du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) - Orientations ministérielles / pandémie COVID-19 vague 2</i>.</p> <p>Ce plan vise à mettre en place les actions visant à assurer une capacité hospitalière adéquate pour l'automne 2020 - hiver 2021, à maintenir un niveau acceptable du nombre tout en prenant en compte leurs délais d'attente par variable du relevé quotidien de la situation à l'urgence et au centre hospitalier (RQSUCH) pour les personnes en statut NSA et à coordonner la mise en place des zones tampons : sites traditionnels et sites non traditionnels (SNT) ainsi que les lits de surcapacité des usagers NSA.</p> <p>Également, ce plan s'arrime avec le plan de contingence des activités cliniques en centre hospitalier, le plan de gestion des urgences et les orientations ministérielles pour les milieux d'hébergement et les milieux de réadaptation.</p>
Mesures à implanter :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer le suivi de la situation des lits et des usagers en NSA quotidiennement en parallèle avec celle des salles d'urgence ✓ Établir les cibles de délestage selon la zone d'éclosion du virus ✓ Faciliter la communication et la coordination pour animer les trajectoires de soins et services des usagers hospitalisés entrants et sortants du CH en parallèle avec celle des salles d'urgence ✓ Planifier la mise en place et l'utilisation des zones tampons sites traditionnels et sites non traditionnels ✓ Adapter l'offre de services par la surcapacité et l'intensification pour maintenir la fluidité des sorties des usagers en NSA ✓ Achats de places additionnelles disponibles dans le réseau privé

Émission : 19-03-2020

Mise à jour : 02-10-2020

✓ Diminuer les recours à l'urgence

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes : Sans objet

Direction ou service ressource :	Direction générale des aînés et des proches aidants
Documents annexés :	✓ Annexe 1 – Plan pour soutenir la gestion des trajectoires pour la sortie des usagers en niveau de soins alternatifs (NSA) dans les centres hospitaliers du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) : Orientations ministérielles Pandémie COVID-19 Vague 2

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

La sous-ministre adjointe,
Original signé par
Natalie Rosebush

Lu et approuvé par
La sous-ministre
Dominique Savoie